

L'ECF : PREMIERS RETOURS D'EXPÉRIENCE SUR LA NOUVELLE MISSION



OBJECTIFS

- Connaître l'examen de conformité fiscale, sa place dans les relations avec l'administration, le contenu de la mission
- Faire le point sur le déroulement de la première mise en œuvre de l'ECF

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE

 **WEBINAIRE**

Mardi 29 novembre 2022

HORAIRES

De 13h30 à 15h00

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Exposé, discussion
- Cas pratiques
- Vidéo-projection
- Remise d'un support

TARIF

Coût inclus dans la cotisation annuelle

CONFÉRENCIERS

Équipe du CPG

PROGRAMME

La loi ESSOC adoptée en 2018 avait pour ambition d'instaurer une nouvelle relation de confiance entre l'administration fiscale et les entreprises.

Dans cette perspective, un décret du 13 janvier 2021 a créé l'examen de conformité fiscale, une nouvelle mission ayant pour objet de valider certains points fiscaux par la réalisation d'un chemin d'audit.

Ce nouveau dispositif, applicable à toutes les entreprises, personnes physiques ou morales, exerçant une activité économique, a pour objectif d'apporter une sécurité fiscale renforcée à l'entreprise qui en demande la réalisation.

Notre Centre, jusqu'à présent en charge des missions d'examen de cohérence et de vraisemblance de la déclaration 2035, prend part depuis début 2022 à la mise en œuvre de cette nouvelle mission.

Aussi, nous vous proposons de faire un retour d'expérience suite à la première année d'application de ce dispositif, pour faire le point notamment sur le contenu de la mission, l'organisation des travaux, les échanges avec les cabinets.

1. La lettre de mission : date de signature, tacite reconduction, dénonciation, ...
2. Rappel du contenu fiscal de la mission, les principaux points d'audit dans un dossier BNC
3. Le compte rendu de mission : délais de transmission, expérience quant aux conclusions des missions réalisées
4. Les implications de la mission sur l'organisation des travaux, les échanges d'information

 **INSCRIPTION**

PUBLIC

Formation réservée aux professionnels : experts-comptables et collaborateurs